

Article

« Les transferts linguistiques au Québec entre 1975 et 1977 »

Robert Maheu

Cahiers québécois de démographie, vol. 7, n° 3, 1978, p. 109-131.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/600772ar>

DOI: 10.7202/600772ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES TRANSFERTS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC

ENTRE 1975 ET 1977 (1)

Robert Maheu *

RESUME

Le nouveau formulaire de déclaration de naissance en usage au Québec depuis juin 1975 comporte des questions sur la langue maternelle du père et de la mère ainsi que sur la principale langue d'usage à la maison de la mère. On dispose donc d'une source de renseignements sur les transferts linguistiques entre les recensements décennaux.

Les données des années 1975 à 1977 révèlent une situation assez semblable à celle observée au recensement de 1971. Des liens importants sont établis entre les transferts linguistiques et l'exogamie linguistique. Le comportement de divers sous-ensembles de la population est passé en revue.

(1) Une version préliminaire de ce texte a été lue au congrès de l'ACFAS en mai 1978.

* Registre de la population, ministère des Affaires sociales.

Introduction

Avant le recensement de 1971, ceux qui étudiaient les transferts linguistiques (1) devaient se contenter de comparer des effectifs recensés de personnes d'une langue maternelle donnée au nombre de personnes de l'origine ethnique correspondante (2). Les transferts linguistiques ainsi calculés étaient un cumul des transferts subis par les générations passées. Le recensement de 1971, qui comportait en plus une question sur la langue d'usage à la maison, permettait de calculer les transferts linguistiques connus par les générations actuelles. Ceci a permis de nombreuses études où les transferts linguistiques ont été reliés ou expliqués par plusieurs variables.

Mais jusqu'à maintenant, l'étude des transferts linguistiques était tributaire, pour l'essentiel, des recensements décennaux de Statistique Canada. Dans ce cadre, les prochaines données seront celles du recensement de 1981 qui ne seront publiées que vers 1983.

Cette situation était frustrante pour les chercheurs, surtout pour ceux qui s'intéressent à la situation québécoise. Au Québec, la question linguistique est l'objet de discussions, de passions et d'interventions du secteur privé comme du secteur public.

(1) Dans le cadre de cet exposé, nous utiliserons l'expression "transfert linguistique" pour décrire la situation d'une personne dont la langue d'usage à la maison est différente de la langue maternelle.

(2) Les seules exceptions sont celles d'auteurs ayant travaillé avec des petits échantillons et notre propre tentative d'évaluer le nombre de personnes de langue d'usage française. Réf: Robert Maheu, Les francophones du Canada, 1941 - 1991, Editions Parti Pris, Montréal, 1970

Il était donc nécessaire, afin d'éclairer et d'informer tous les intéressés, de se doter d'outils permettant d'évaluer la situation. D'ailleurs, l'Association des Démographes du Québec (A.D.Q.) avait fait une recommandation dans ce sens au gouvernement du Québec, dans le cadre d'un mémoire à la commission parlementaire sur la Charte de la langue française. Quelques années auparavant, l'A.D.Q. recommandait au ministre des affaires sociales d'inclure des questions sur la langue dans les formulaires (1) adoptés en vertu de la loi de la protection de la santé publique. Les professeurs du département de démographie de l'université de Montréal faisaient une recommandation semblable. Les résultats que nous dévoilons aujourd'hui sont le fruit de ces démarches.

Une nouvelle source de données

Le formulaire de déclaration de naissance vivante, qui est utilisé par le Registre de la population du ministère des affaires sociales, est en vigueur depuis juin 1975. Ce formulaire comporte trois questions sur la langue: langue maternelle du père et de la mère et langue d'usage à la maison de la mère. Les deux questions posées aux mères permettent la mesure de transferts linguistiques. La mobilité ou la stabilité linguistique de la mère peuvent être reliées aux autres variables du formulaire. Dans le cadre de cet exposé, les transferts linguistiques seront étudiés en fonction de la langue maternelle du père et en fonction de la région de résidence de la mère. En plus, nous ferons des comparaisons avec la situation observée au recensement de 1971. Cette comparaison est légitime parce que les définitions utilisées par le Registre de la population et par Statistique Canada sont identiques.

(1) Formulaires de déclaration de naissance vivante, de mariage, de décès et de mortinaissance.

Les populations observées sont un peu différentes parce que nos données ne portent pas sur toute la population, mais seulement sur les femmes qui ont eu un enfant au cours des années 1975, 1976 ou 1977. Lorsque cela était possible, ou nécessaire - comme c'est le cas pour les Italiens - nous avons raffiné notre base de comparaison en ne retenant que les femmes âgées de 15 à 34 ans au recensement de 1971. Une nuance demeure toutefois: plus de 90% des mères de 1975-77 sont mariées, ce qui était le cas de seulement 48% des femmes âgées de 15 à 34 ans en 1971.

Les compilations ont été réalisées dans nos fichiers des années 1975, 1976 et 1977 entre les mois de janvier et mars 1978. Aucun des fichiers n'était définitivement prêt et les statistiques diffusées ici sont provisoires. Certaines naissances n'avaient pas encore été inscrites aux fichiers tandis que d'autres y figuraient deux fois. Enfin, comme il s'agit de fichiers de naissances, certaines mères peuvent y figurer légitimement deux fois au cours de la même année si elles ont eu des jumeaux. Toutefois, aucune de ces caractéristiques ou imperfections des fichiers ne semble susceptible d'influencer ou de biaiser l'objet de la présente étude.

Certains tableaux comportent un grand nombre d'"inconnus". La raison principale de cet état de choses, c'est que les naissances enregistrées entre janvier et mai 1975 l'ont été sur l'ancien formulaire, lequel ne comportait pas de questions sur la langue. Durant les premiers mois d'utilisation du nouveau formulaire, la fréquence des "inconnus" aux diverses questions sur la langue pouvait atteindre 5 ou 8%; par la suite, elle a diminué pour se situer entre 1 et 3% en 1977. Un certain nombre de naissances sont survenues à des résidents du Québec dans une autre province ou dans un autre pays. C'est le cas, en particulier, d'un certain nombre de femmes de la région de l'Outaouais qui

vont accoucher en Ontario. Dans de tels cas, c'est le formulaire de déclaration de naissance de cette autre province, ou de cet autre pays, qui est rempli. Comme ces autres formulaires ne comportent pas de questions sur la langue, il sera impossible de réduire à zéro la fréquence des inconnus.

La situation générale entre 1975 et 1977

Au tableau 1, nous présentons la situation telle qu'observée entre 1975 et 1977. Au tableau 2, nous reproduisons les données du recensement de 1971 sur le même sujet. Nous remarquons tout d'abord les grandes similitudes de comportement entre les mères de la période 1975-77 et l'ensemble de la population en 1971. Dans les deux cas, le pourcentage de personnes de langue maternelle anglaise (ci-après appelées anglophones) qui ont été francisées est plus élevé que le pourcentage de personnes de langue maternelle française (ci-après nommées francophones) qui ont été anglicisées. Mais au niveau des nombres absolus, la situation est inverse: en 1975-77 comme en 1971, pour un(e) anglophone francisé on retrouve un(e) francophone et demi qui a été anglicisé. De même, le comportement des allophones face au choix du français et de l'anglais n'avait que peu varié entre ces deux périodes. En 1975-77, parmi les allophones ayant opté pour le français ou l'anglais à titre de langue d'usage, 31,7% avaient choisi le français et 68,3% avaient préféré l'anglais; en 1971, la situation était pratiquement identique.

Deux différences méritent d'être remarquées: le pourcentage de francophones anglicisées a diminué, passant de 1,8% en 1971 à 1,0% entre 1975 et 1977. Deuxièmement, le pourcentage d'anglophones francisées est également devenu plus faible, passant de 7,4% à 6,7%. Ceci donne l'impression et on y reviendra un peu

plus tard, que les deux principaux groupes linguistiques se sont davantage isolés l'un par rapport à l'autre. En ce qui concerne le bilan global, la situation semble s'être améliorée pour le groupe français depuis 1971 où les transferts linguistiques nets avaient un solde négatif pour devenir légèrement positif en 1975-77. Mais l'anglais était encore nettement dominant.

Le rôle des mariages exogames

Le formulaire de déclaration de naissance vivante comporte aussi une question sur la langue du père de l'enfant. Dans presque tous les cas, le père est le mari de la mère. Au tableau 4, nous examinons les transferts linguistiques des francophones vers l'anglais et des anglophones vers le français à la lumière de la langue maternelle du conjoint. Entre 1975 et 1977, 65,7% des transferts linguistiques des francophones vers l'anglais se produisaient en la présence d'un conjoint anglophone. Lorsqu'une anglophone était francisée, on retrouvait un conjoint francophone dans 86,4% des cas. Pour chacun des deux groupes linguistiques, la fraction des transferts reliée à l'exogamie linguistique a augmenté entre 1975 et 1977.

Charles Castonguay (1) proposait récemment de distinguer deux types de transferts linguistiques: le type évolutif et le type catastrophique (2). Le transfert linguistique évolutif se produit au fil des ans à cause d'un milieu ambiant ou de tout autre facteur entraînant une modification graduelle des comportements

-
- (1) Charles Castonguay, Le mécanisme du transfert linguistique, Cahiers québécois de démographie, vol. 6, no 3 spécial, décembre 1977.
- (2) Le mot "catastrophe", ou "catastrophique", est utilisé ici selon le sens que lui donne le mathématicien René Thom, c'est-à-dire une brusque rupture de continuité, sans aucune connotation fâcheuse.

linguistiques. Le transfert linguistique catastrophique se produit beaucoup plus rapidement suite à une brusque rupture de continuité comme une migration ou un mariage.

Dans le cadre des données que nous présentons au tableau 4, nous ne pouvons savoir si c'est un transfert linguistique qui a permis un mariage exogame ou si c'est l'exogamie linguistique qui est à l'origine du changement de langue. Les pourcentages présentés au tableau 4 doivent donc être perçus comme étant des limites supérieures fixées à l'union exogame comme facteur explicatif du transfert linguistique subi par une mère. Mais ces limites supérieures n'en sont pas moins intéressantes.

En examinant la situation des minorités françaises des autres provinces, Charles Castonguay a démontré (1) que plus on s'éloigne du Québec, et donc plus on vit dans un milieu anglicisant, moins l'exogamie n'est un facteur explicatif de l'assimilation. En d'autres mots, pour les minorités françaises des autres provinces, un milieu très anglicisant fait augmenter la proportion des transferts linguistiques de type évolutif; mais un milieu moins anglicisant permet que s'accroisse l'importance des transferts linguistiques catastrophiques reliés au mariage.

Si nous examinons les données du tableau 4 à la lumière de ces concepts, nous pouvons faire les constatations suivantes:

- 1 - Le pourcentage des transferts linguistiques reliés à un mariage exogame a augmenté entre 1975 et 1977 tant pour les mères anglophones que pour les francophones. Ceci implique que, mis à part les inter-mariages, ces deux milieux linguistiques sont devenus

(1) Charles Castonguay, Exogamie et anglicisation chez les minorités canadiennes-françaises, notes non-publiées, avril 1978.

de plus en plus imperméables l'un par rapport à l'autre. En d'autres mots, nous avons affaire de plus en plus à "deux solitudes" qui ne sont reliées que par des "ponts" que des personnes de sexes différents établissent entre elles. Mais il est possible que la fréquence des inter-mariages soit en augmentation. Ceci sera vérifiable lorsque les tableaux sur les mariages de 1976 et 1977 seront disponibles.

- 2 - Le fait que les limites supérieures des transferts linguistiques expliqués par des mariages exogames soient plus élevées pour les mères anglophones que pour les mères francophones nous indique que l'anglicisation de francophones au Québec s'explique plus souvent par un milieu anglicisant que la francisation d'anglophones ne s'explique par un milieu francisant. Donc, au Québec, l'anglicisation est, plus souvent que la francisation, un phénomène évolutif lié au poids du milieu ambiant, du moins chez les mères.
- 3 - Le transfert linguistique vers le français subi par une anglo-québécoise est presque toujours relié à un mariage avec une personne de langue maternelle française. Dans le cas des mariages entre anglophones et francophones du Québec, chacun des groupes doit fournir des effectifs égaux. Mais comme les deux communautés sont de tailles différentes, ceci entraîne que le pourcentage des anglophones impliqués dans un mariage exogame est plus élevé que pour le pourcentage de francophones qui vivent une pareille situation. C'est ce qui explique aussi, comme on l'a vu aux tableaux 1 et 2, que le pourcentage d'anglophones francisés est plus élevé que le pourcentage de francophones anglicisés.

La langue d'usage dans divers types de couples

Après avoir regardé la fraction des transferts

linguistiques reliés à une union exogame, il est intéressant d'examiner plus en profondeur la langue utilisée par la mère dans divers types de couples. Les données à ce sujet sont présentées au tableau 5.

Au sein des couples endogames, composés de deux francophones ou de deux anglophones, c'est la stabilité linguistique qui est la règle pour plus de 99% des couples. Les couples composés de deux allophones offrent une situation plus diversifiée; ces couples ne sont pas toujours endogames. Les données compilées ne permettent pas de distinguer, au sein de ces couples, ceux qui sont endogames de ceux qui ne le sont pas. Quoiqu'il en soit pour 22% de ces couples d'allophones la langue d'usage de la mère est l'anglais ou le français. A titre de langue d'usage à la maison, l'anglais y domine dans 16,2% des cas tandis que le français est utilisé par seulement 5,8% des mères qui sont dans une telle situation.

Les couples français-anglaises sont, dans nos données, légèrement plus nombreux que les couples anglais-françaises (1). Dans ce type d'union, la femme anglophone conserve sa langue plus souvent (61,9%) que ne le fait la femme francophone (51,6%). Si nos données indiquent une certaine domination de la langue anglaise sur la langue française au Québec, elles n'indiquent toutefois pas une domination de la langue maternelle de l'homme sur la langue de la femme. A cet égard, on constate certaines différences entre ces données et celles que présentait récemment Louis Duchesne (2). Ces dernières données étaient extraites des bandes-échantillon du recensement de 1971 de Statistique Canada. Dans ces bandes-échantillon, on n'avait retenu, en ce qui concerne la langue d'usage

(1) Cette situation s'oppose à certaines observations antérieures. La différence pourrait provenir de nouveaux comportements en matière de migration, ou, peut-être de fécondité ou de nuptialité.

(2) Louis Duchesne, L'exogamie et les transferts linguistiques au Québec, Cahiers Québécois de Démographie, avril 1978.

au sein des familles, que la langue de l'homme. Le Registre de la population a retenu, pour sa part, la langue d'usage de la femme. Selon nous, c'est là la source principale des différences de l'ordre de 10% que nous observons entre les pourcentages horizontaux du tableau 5 et les pourcentages que présentait Duchesne. Ceci implique que dans un couple exogame, l'homme et la femme n'ont pas nécessairement la même langue d'usage. C'est ainsi que, par exemple, l'homme anglophone pourra parler surtout l'anglais à la maison tandis que son épouse francophone pourra lui répondre en français. De même, une femme peut utiliser surtout une langue avec les enfants et une autre avec son mari. Elle pourrait alors indiquer une langue d'usage différente de celle de son mari.

On retrouve beaucoup plus de couples composés d'un allophone et d'une francophone (2 763) que le contraire (872). Il y a là une différence fort importante qu'on retrouve aussi, sous une forme atténuée, entre allophones et anglophones. Les différences d'effectifs selon le sexe, chez les allophones, ne semblent pas suffisantes pour expliquer ce phénomène. Nous n'insisterons pas sur ce point, qui est hors de notre propos, mais nous souhaitons qu'il retienne l'attention des chercheurs. Il y aurait lieu d'étudier plus en profondeur le "marché matrimonial", surtout dans la région de Montréal, pour y distinguer la partie du phénomène expliquée par les effectifs de "mariables" en présence de la partie qui relève des comportements psycho-sociaux (désirs de promotion sociale, perceptions des autres groupes, etc).

Dans un couple composé d'un(e) anglophone et d'un(e) allophone, le français ne sert presque jamais de langue d'usage pour la communication entre époux, non plus que la langue de l'allophone. C'est l'anglais, langue commune aux époux, qui sert de langue d'usage dans presque tous les cas.

Mais dans un couple francophone-allophone, le français sert de langue d'usage dans 7 ou 8 cas sur 10. La langue de l'allophone est rarement utilisée, mais tout de même un peu plus souvent que dans un couple anglophone-allophone. Ce qui détonne, c'est que l'anglais serve de langue d'usage pour 15 à 20% des couples composés d'un(e) francophone et d'un(e) allophone.

La situation des régions

Nous avons extrait d'un tableau sur les naissances réparties selon la langue maternelle et la langue d'usage des mères par régions socio-sanitaires diverses statistiques que nous présentons au tableau 6.

Dans les cinq premières régions, correspondant au centre et à l'est du Québec, les anglophones subissent des transferts linguistiques nets négatifs. Dans trois de ces régions: Lac St-Jean, Québec et Trois-Rivières, plus du tiers des mères anglophones ont été francisées. C'est ce qu'on pourrait appeler la zone francisante du Québec (1). Dans l'Outaouais et dans la région au sud de Montréal, ce sont les francophones qui subissent des transferts linguistiques négatifs. Il s'agit donc de régions anglicisantes. Le Montréal métropolitain présente une situation particulière. Malgré la présence d'un nombre important (1 014) de francophones anglicisées, cette saignée est compensée par la francisation d'allophones, de telle sorte que les transferts linguistiques y sont positifs pour les anglophones

(1) Il faut noter que notre zone francisante est difficilement comparable à celle que nous présentait ailleurs Charles Castonguay parce que notre découpage géographique de base n'est pas le même. Réf: Charles Castonguay, Dimension des transferts linguistiques entre groupes anglophone, francophone et autres, d'après le recensement canadien de 1971, Actes du 42ième congrès, Annales de l'A.C.F.A.S. volume 41, no 2 1974, pages 124 et ss.

et les francophones. Les anglophones y bénéficient de 95% des transferts linguistiques nets, n'en laissant que 5% aux francophones. Dans presque toutes les autres régions les deux principaux groupes linguistiques enregistrent des transferts linguistiques nets positifs aux dépens des allophones.

En ce qui concerne les naissances pour la région "inconnue", il y a lieu d'y remarquer la prédominance de l'anglais. D'ailleurs, dans l'ensemble de nos données, la langue anglaise est associée de près aux problèmes de non-déclaration ou d'absence de réponse.

Les choix des allophones

Jusqu'à maintenant les transferts ou choix linguistiques des allophones ont été examinés globalement. Mais chacun des sous-groupes a son comportement et son dynamisme propre, comme on peut le voir aux tableaux 7 et 8.

Quelques groupes choisissent plus souvent le français que l'anglais à titre de langue d'usage. Ce sont les personnes de langue maternelle créole (langue dérivée du français), arabe, espagnole et portugaise; chez ce dernier groupe, le français a profité aux dépens de l'anglais par rapport aux données du recensement de 1971. Donc, le français domine sur l'anglais au sein de certains groupes de langues maternelles romanes à cause d'une proximité linguistique et culturelle et auprès des arabes, probablement à cause de la présence française traditionnelle en Afrique du Nord et au Levant.

Chez tous les autres groupes, c'est l'anglais qui domine. Le français y a parfois quand même fait certains progrès, comme chez les personnes de langue maternelle néerlandaise. Toutefois,

chez les personnes de langue maternelle italienne, la situation du français s'est nettement détériorée. Au sein de ce groupe, le plus important parmi les allophones, il y avait, en 1971, davantage de personnes qui avaient choisi le français que l'anglais; la fréquence relative du choix du français à titre de langue d'usage était de 55,5% parmi les personnes d'origine italienne âgées de 15 à 34 ans (1). Mais, parmi les mères de langue maternelle italienne de la période 1975 à 1977, l'anglais l'emporte clairement puisque la fréquence relative du choix du français n'était plus que de 29,2%. Cette évolution désastreuse pour le français dans la communauté italienne était déjà prévisible pour ceux qui avaient examiné la situation de 1971 au niveau des groupes d'âges (2). Mais son ampleur étonne. Le contexte de la loi 22 pourrait y être pour quelque chose. Il est possible que des mères utilisant l'italien à la maison aient plutôt déclaré l'anglais, croyant ainsi paver la voie à l'inscription de leur enfant à l'école anglaise. De même, le redressement apparent du français chez les amérindiens pourrait trouver des explications au niveau de changements de déclaration lors du recensement de 1971. Les données obtenues pour 1975-77 au sujet des amérindiens sont en continuité avec celles observées dans les recensements antérieurs à 1971. Pour ce groupe, ce sont les données du recensement de 1971 qu'il faut mettre en doute. Pour des raisons qui leur appartiennent, un certain nombre d'amérindiens semblent avoir déclaré, à tort, être de langue d'usage anglaise en 1971.

-
- (1) Donnée inédite du recensement de 1971, qui nous a été communiquée par M.C. Veltman. Selon le ruban-échantillon à 1% du même recensement, parmi les femmes de langue maternelle italienne âgées de 15 à 34 ans, 31 personnes avaient le français à titre de langue d'usage, et 21 personnes, l'anglais. (donnée communiquée par M. Louis Duchesne).
- (2) Charles Castonguay, Dimensions des transferts linguistiques..., op. cit. et Calvin Veltman. La langue de l'enseignement: comment définir la langue maternelle?, Le Devoir, 20 octobre 1976.

Conclusions

Dans ce bref exposé, nous avons établi que, malgré certaines améliorations depuis 1971, l'anglais dominait encore nettement au niveau des transferts linguistiques entre 1975 et 1977. Nous avons mis en évidence des liens fort importants entre les transferts linguistiques et les mariages exogames. Nous avons examiné quelle était la langue prédominante au sein de divers types de couples.

Mais la variété des questions sur les formulaires en usage au Registre de la population devrait permettre aux chercheurs d'aller plus loin encore au cours des prochains mois. C'est ainsi que les transferts linguistiques pourraient être reliés à la durée écoulée depuis le mariage, au lieu de naissance du père et/ou de la mère, au nombre d'années de scolarité de la mère, etc. Nous disposons donc maintenant au Québec d'une source de données qui nous renseignera sur la nuptialité, la mortalité ou la fécondité selon la langue, en plus de nous renseigner valablement sur l'évolution des transferts linguistiques entre les recensements.

TABLEAU 1

Naissances vivantes selon la langue maternelle et la langue d'usage des mères, Québec, 1975 à 1977 (données provisoires).

Langue maternelle	Langue d'usage									
	Français		Anglais		Autres		Inconnue (1)		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Français	202 660	98,8	2 113	1,0	397	0,2	-	-	205 170	100,0
Anglais	1 411	6,7	19 623	92,9	85	0,4	-	-	21 119	100,0
Autres	1 555	9,1	3 355	19,7	12 127	71,2	-	-	17 037	100,0
Inconnue (1)							42 201	100,0	42 201	100,0
Total	205 626		25 091		12 609		42 201		285 527	100,0

SOURCE: Registre de la population, ministère des affaires sociales.

(1) Après répartition partielle des inconnus. Les inconnus ont été attribués de la façon suivante: dans chaque région socio-sanitaire, pour chaque langue maternelle, les naissances pour lesquelles la langue d'usage de la mère était inconnue ont été réparties au prorata de celles pour lesquelles la langue d'usage était connue. La démarche inverse a ensuite permis de distribuer les naissances pour lesquelles la langue maternelle de la mère était inconnue. Seules les naissances pour lesquelles la langue d'usage étaient inconnues sont demeurées dans la catégorie inconnue.

TABLEAU 11

Femmes âgées de 15 à 34 ans selon la langue
maternelle et la langue d'usage. Québec,
1971 (échantillon de 1%)

Langue maternelle	Langue d'usage							
	Français		Anglais		Autres		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
Français	8 203	98,0	154	1,8	13	0,2	8 370	100,0
Anglais	92	7,4	1 136	91,6	12	1,0	1 240	100,0
Autres	63	11,2	132	23,4	369	65,4	564	100,0
Total	8 358		1 422		394		10 174	

SOURCE: Fichier des individus des bandes-échantillon, Statistique
Canada. Recensement de 1971; données communiquées par
M. Louis Duchesne.

TABLEAU 111

Transferts linguistiques nets (1) en 1971 et
en 1975-77, selon la langue maternelle.

Langue maternelle	1971	1975-77
Français	- 12	+ 456
Anglais	+ 182	+ 3 972
Autres	- 170	- 4 428
Total	0	0

SOURCES: Tableaux 1 et 2

-
- (1) Les transferts linguistiques nets représentent la différence entre les effectifs de personnes d'une langue d'usage donnée et les effectifs de personnes de la langue maternelle correspondante.

TABLEAU 1V

Transferts linguistiques subis par les mères de langue maternelle française ou anglaise
et fraction de ces transferts où le père est de l'autre langue maternelle,
Québec 1975 à 1977 (données provisoires)

Année	Langue maternelle de la mère					
	Français			Anglais		
	Transferts linguistiques vers l'anglais	Dont cas où le père est de langue maternelle anglaise	% (2) ÷ (1)	Transferts linguistiques vers le français	Dont cas où le père est de langue maternelle française	% (5) ÷ (4)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1975*	510	320	62,7	320	262	81,9
1976	707	464	65,6	452	390	86,3
1977	781	528	67,6	519	463	89,2
Total	1 998**	1 312	65,7	1 291**	1 115	86,4

SOURCE: Registre de la population, ministère des affaires sociales.

* Rappelons que les naissances enregistrées durant les 5 premiers mois de 1975 ne figurent pas dans ce tableau.

** Dans ce tableau, les nombres de transferts linguistiques sont différents de ceux du tableau 1 parce qu'au tableau 1, une partie des "inconnus" avaient été distribués.

Naissances selon la langue d'usage des mères, selon diverses combinaisons de langues maternelles des pères et mères, Québec 1975 à 1977 (données provisoires)

Langue maternelle			Langue d'usage de la mère				
père	mère		Français	Anglais	Autre	Inconnu	Total
français	français	1	181 334	221	233	3 019	184 807
"	"	2	99,8	0,1	0,1		100,0
anglais	anglais	1	97	13 640	33	404	14 174
"	"	2	0,7	99,1	0,2		100,0
autre	autre	1	763	2 117	10 219	1 401	14 500
"	"	2	5,8	16,2	78,0		100,0
français	anglais	1	1 115	1 829	8	622	3 574
"	"	2	37,8	61,9	0,3		100,0
anglais	français	1	1 409	1 312	10	640	3 371
"	"	2	51,6	48,0	0,4		100,0
français	autre	1	571	157	66	78	872
"	"	2	71,9	19,8	8,3		100,0
autre	français	1	2 050	394	98	221	2 763
"	"	2	80,6	15,5	3,9		100,0
anglais	autre	1	10	627	30	37	704
"	"	2	1,5	94,0	4,5		100,0
autre	anglais	1	21	1 196	41	65	1 323
"	"	2	1,7	95,1	3,2		100,0

-1- nombres absolus

-2- pourcentages horizontaux calculés en excluant les inconnus.

SOURCE: Registre de la population, ministère des affaires sociales.

TABLEAU VI

Diverses statistiques sur les transferts linguistiques selon la région socio-sanitaire de résidence des mères, province de Québec, 1975 à 1977. (données provisoires) (1)

Région de résidence	Francophones anglicisées		Anglophones francisées		Transferts linguistiques nets		
	nb	%(2)	nb	%(3)	français	anglais	autre
Bas St-Laurent/Gaspésie	34	0,4	49	10,4	+ 7	- 1	- 6
Lac St-Jean	17	0,1	59	34,1	+ 48	- 33	- 15
Québec	67	0,2	196	36,6	+ 196	- 110	- 86
Trois-Rivières	19	0,1	56	37,6	+ 45	- 31	- 14
Cantons de l'Est	74	0,8	105	12,7	+ 52	- 13	- 39
Montréal métropolitain	1 014	2,3	328	2,9	+ 169	+ 3 235	- 3 404
Laurentides	134	0,8	120	12,4	+ 62	+ 78	- 140
Sud de Montréal	442	1,3	309	7,1	- 15	+ 545	- 530
Outaouais	179	2,1	88	11,0	- 91	+ 109	- 18
Nord-Ouest	34	0,5	43	17,1	+ 39	+ 11	- 50
Côte-Nord	23	0,4	36	10,1	+ 13	+ 4	- 17
Nouveau-Québec	1	0,5	1	7,7	- 3	+ 1	+ 2
Inconnu	75	2,6	21	2,7	- 66	+ 177	- 111
TOTAL	2 113	1,0	1 411	6,7	+ 456	+ 3 972	- 4 428

SOURCE: fichiers des naissances, Registre de la population, ministère des affaires sociales.

- (1) Les inconnus ont été répartis selon la méthode expliquée au tableau 1.
 (2) Pourcentage d'anglicisées parmi l'ensemble des mères francophones.
 (3) Pourcentage de francisées parmi l'ensemble des mères anglophones.

Naissances selon la langue maternelle
et la langue d'usage de la mère,
Québec, 1975 à 1977 (données provisoires)

Langue maternelle	Langue d'usage				
	Français	Anglais	Autres	Inconnues	Total
Français	195 712	1 998	383	4 559	202 652
Anglais	1 291	18 076	82	1 231	20 680
Allemand	76	261	90	40	467
Arabe	137	81	275	89	582
Chinois	13	106	434	99	652
Créole	119	1	90	21	231
Espagnol	147	133	654	111	1 045
Grec	42	288	2 764	282	3 376
Hongrois	24	101	55	24	204
Indien	71	86	1 064	52	1 273
Inuttitut	4	18	96	11	129
Italien	292	709	2 738	387	4 126
Langues de l'Asie du Sud-Est	49	84	237	29	399
Langues indo-Pakistanaïses	6	193	281	76	556
Néerlandais	40	86	15	18	159
Portugais	179	85	977	142	1 383
Polonais	30	139	95	31	295
Tchèque	8	22	21	7	58
Ukrainien	10	44	26	15	95
Yiddish	10	147	142	11	310
Yougoslave	16	36	134	18	204
Autres	124	345	585	135	1 189
Inconnue	2 484	551	226	42 201	45 462
Total	200 884	23 590	11 464	49 589	285 527

SOURCE: Registre de la population, ministère des Affaires sociales.

Fréquence relative du choix du français à titre de langue d'usage parmi les personnes ayant le français ou l'anglais comme langue d'usage, selon la langue maternelle, Québec, 1971 et 1975-77.

Langue maternelle	Fréquence relative du français langue d'usage	
	1971 * %	1975-77 %
Français	98,5	99,0
Anglais	6,3	6,7
Allemand	19,2	22,6
Arabe	53,3	62,8
Chinois	15,2	10,9
Espagnol	57,6	52,5
Grec	14,6	12,7
Hongrois	15,0	19,2
Indien	10,7	45,2
Inuttitut	9,1	18,2
Italien	53,9	29,2
Néerlandais	13,7	31,7
Portugais	54,8	67,8
Polonais	17,4	17,8
Tchèque	17,9	26,7
Ukrainien	12,6	18,5
Yiddish	2,8	6,4
Yougoslave	23,6	30,8

SOURCES: Calculs de l'auteur d'après "Statistiques sur la stabilité et l'instabilité linguistique, recensement du Canada, 1971, cat. 92-776.

* Les données de 1971 concernent l'ensemble de la population et celles de 1975-77, les mères ayant donné naissance à un enfant.